

Quels leviers pour freiner la déforestation sur les fronts pionniers en Amazonie ?

La déforestation en Amazonie avance selon une logique de fronts pionniers, marquée par la spéculation, la conquête, et la conversion rapide des terres. Ces dynamiques s'accompagnent souvent de conflits et d'exclusion, notamment au détriment des populations autochtones. Des modèles économiques durables peuvent pourtant contribuer à freiner cette expansion, à condition d'être pensés dans une approche territoriale intégrée.

Moteurs de déforestation et dynamiques pionnières en Amazonie

Des moteurs bien identifiés, des modalités diverses selon les géographies

La déforestation et la dégradation de l'Amazonie sont liées à un nombre limité d'usages du territoire avec des intensités et formes diversifiées.

L'ouverture de routes, notamment celles nécessaires à l'exploitation pétrolière, joue un rôle central dans la déforestation, en permettant l'accès à la terre, et en facilitant le transport des produits agricoles. Entre 2015 et 2020, plus de 90 % des dégradations forestières ont eu lieu à moins de 5 km d'une infrastructure (Beuchle *et al.*, 2023). Par exemple, la route Auca a ouvert de nouveaux fronts pionniers en Équateur (Hänggli *et al.*, 2023). Au Brésil, la route BR-163, longue de 3 579 km, est devenue un axe majeur pour l'installation de nouvelles exploitations agricoles. En Colombie, ce sont surtout des pistes illégales qui ouvrent l'accès à la forêt pour desservir des zones de cultures de coca, d'élevage ou d'extraction minière, facilitant ainsi l'expansion des usages agricoles licites ou illicites (IUCN NL, 2024).

Auteurs

David COMBAZ (SalvaTerra),
Carlos CUBILLOS (TERO),
Catherine ANDRÉ (SalvaTerra)

Les terres déboisées sont principalement utilisées pour l'élevage bovin dans le sud du massif amazonien, ainsi qu'en Colombie, où il serait à l'origine d'environ la moitié de la déforestation (Beuchle *et al.*, 2023 ; IUCN NL, 2024). Au Brésil, les grandes cultures – principalement le soja – sont aussi un facteur important. Depuis 2006, un moratoire empêche de convertir les forêts en champs de soja, mais la filière continue d'avoir des effets indirects en occupant les pâturages, qui se déplacent vers de nouvelles zones de forêts à défricher. En Bolivie, les grandes cultures s'étendent dans les plaines de l'Est, soutenues par le développement de routes et d'infrastructures.

D'autres activités moins concentrées contribuent aussi à la déforestation. L'orpaillage, artisanal ou industriel, légal et illégal, affecte notamment l'ensemble du plateau des Guyanes et la région de Madre de Dios au Pérou. Il entraîne une pollution au mercure, fragmente les écosystèmes, et provoque des conflits sociaux, fonciers et économiques divers entre les populations autochtones, les mineurs clandestins et des entrepreneurs opportunistes.

Spéculation foncière, crime et spoliation sur les fronts pionniers

Dans plusieurs pays, prouver que l'on utilise la terre à des fins productives peut permettre d'obtenir un droit de propriété (Pendrill *et al.*, 2022). Pour des populations précaires, cette perspective est une forte incitation pour défricher, qui est renforcée lorsque des projets d'infrastructures présagent d'une augmentation de la valeur du foncier (IUCN NL, 2024).

La déforestation devient ainsi un instrument de spéculation : de petits agriculteurs défrichent d'abord des terres perçues comme vacantes, souvent à proximité d'infrastructures. En y établissant des pâturages, ils en revendiquent la propriété, dans l'idée de revendre ces terres en réalisant une plus-value. Ce phénomène est très visible au Brésil, où les pâturages sont remplacés par des cultures intensives de soja (Hänggli *et al.*, 2023 ; Beuchle *et al.*, 2023). En Colombie, la revente de terres défrichées peut également constituer une finalité en soi, la valorisation agricole du terrain devenant secondaire (IUCN NL, 2024).

Ces dynamiques s'accompagnent souvent de violences contre les populations autochtones ou les défenseurs de l'environnement. Dans les zones riches en ressources naturelles, les menaces, assassinats, et déplacements forcés se multiplient (IACHR, 2019). La violence est favorisée par le manque de reconnaissance des droits coutumiers et l'affaiblissement des institutions chargées de faire respecter la loi, surtout quand le contexte politique est défavorable.

Au Brésil, les intrusions sur les terres autochtones ont par exemple fortement augmenté entre 2019 et 2022, en lien avec le recul des protections environnementales

durant cette période. En Colombie, après les accords de paix de 2016, le départ des FARC n'a pas été suivi d'un vrai retour de l'État. Des groupes armés ont alors pris leur place dans plusieurs zones. Au Pérou et en Équateur, des concessions minières ou pétrolières ont été attribuées sans consulter les communautés locales, ce qui a provoqué de nombreux conflits (IACHR, 2019)

Les piliers d'une stratégie de stabilisation des fronts pionniers

Planifier, contrôler, et sécuriser l'usage des terres

Lorsque les droits fonciers sont flous ou que les infractions restent impunies, la forêt est perçue comme un espace vacant, où les surfaces cultivées et les pâturages s'étendent facilement (IUCN NL, 2024). Le renforcement de la gouvernance est une stratégie qui a fait ses preuves. Au Brésil, la mise en place d'une liste prioritaire de municipalités sous haute pression de déforestation a permis de concentrer les efforts de surveillance et d'appliquer des restrictions sur l'accès au crédit rural. Ce dispositif a contribué à réduire la déforestation en liant clairement l'accès aux ressources économiques au respect des règles environnementales.

D'autres approches ont également montré leur efficacité, lorsqu'elles reposent sur une base juridique solide et des moyens concrets. C'est le cas des zonages écologiques et économiques au Pérou et en Bolivie, qui permettent de planifier les usages du sol selon leurs aptitudes, ou des plans de gestion territoriale autochtones au Brésil, élaborés avec les communautés. Lorsqu'ils disposent de droits reconnus et de ressources effectives, les territoires autochtones enregistrent en effet moins de déforestation en moyenne (IACHR, 2019).

Les zones les plus touchées par la déforestation sont souvent celles où les institutions locales manquent de moyens. C'est là que les soutiens extérieurs peuvent jouer un rôle important, par exemple en déployant des outils de cartographie participative pour faire progresser la planification des usages du sol ou la reconnaissance de droits collectifs des populations autochtones. Dans plusieurs territoires, des projets comme TerrAmaz^[1] ou TerrIndigena^[2] ont montré qu'un appui à la planification territoriale peut aider à renforcer la légitimité des acteurs locaux.

Transformer les systèmes de production pour stabiliser l'usage des terres

Le deuxième pilier concerne la transformation de l'agriculture. En augmentant les rendements, l'intensification est souvent présentée comme un moyen de faire baisser la pression sur les forêts. Toutefois, elle peut produire un « effet rebond » : en rendant l'agriculture plus rentable, elle incite à étendre les surfaces cultivées,

[1] <https://www.terramaz.org>

[2] <https://www.afd.fr/en/carte-des-projets/terrindigena-rights-indigenous-communities-amazon>

aggravant la déforestation. Trois facteurs influencent cet effet : la facilité d'accès aux terres, la sensibilité des producteurs aux prix du marché, et les inégalités d'accès aux innovations agricoles.

D'autres modèles cherchent à concilier production, et préservation des sols et des arbres, tout en améliorant les revenus. Leur faisabilité a été démontrée par de nombreuses initiatives. Par exemple, dans le Guaviare (Colombie), des systèmes de pâturage rotatif en sylvopastoralisme ont permis d'améliorer les rendements tout en protégeant les sols. À Tomé-Açu (Brésil), des producteurs cultivent cacao, poivre et fruits sur une même parcelle agroforestière, sans ouvrir de nouvelles terres, avec de bons résultats économiques.

Ces approches ne fonctionnent cependant que sous certaines conditions, dont la reconnaissance des droits fonciers, une gouvernance territoriale efficace et légitime, l'accès à une assistance technique adéquate, et l'existence de débouchés commerciaux stables et rémunérateurs. Construire des filières durables et rentables est donc un enjeu central pour permettre à des modèles agricoles plus sobres en foncier de se généraliser. Cette approche implique la mise au point et la diffusion de bonnes pratiques agricoles, mais aussi de renforcer des circuits de commercialisation adaptés.

Capables de mobiliser des financements privés et de renforcer les politiques publiques, les banques publiques de développement jouent ici un rôle stratégique. En lien avec des institutions de microfinance, des coopératives ou des organisations de producteurs, elles peuvent financer les investissements, appuyer la structuration des filières et réduire les risques grâce à des outils comme les lignes de crédit ciblées, les fonds de garantie ou les mécanismes de partage de risques.

C'est l'ambition portée par plusieurs partenariats dans la région, comme ceux entre l'Agence française de développement (AFD) et la BASA (Banque de développement de l'Amazonie) et la BNDES (Banque nationale de développement économique et social) au Brésil, ou encore la CONAFIPS (Corporation nationale de finances populaires) en Équateur.

Valoriser la forêt sans la détruire

Préserver la forêt peut aussi générer des revenus, en valorisant ses ressources renouvelables : fruits, plantes médicinales, écotourisme, ou services rendus à la collectivité comme la régulation de l'eau ou du climat. En offrant des alternatives viables, ces approches peuvent permettre d'abandonner des activités impactantes, comme l'orpaillage ou la culture illicite de coca. C'est ce que propose le *Science Panel for the Amazon* (SPA) avec le concept de « bioéconomie amazonienne », qui mise sur la régénération des écosystèmes, les pratiques traditionnelles et une plus grande justice sociale, en mettant les communautés au cœur du modèle (SPA, 2021).

Pour encourager ces pratiques, des paiements pour services environnementaux (PSE) peuvent être versés à ceux qui protègent la forêt. Des programmes comme Socio Bosque^[3] en Équateur, Bolsa Floresta^[4] au Brésil ou Conservar Paga^[5] en Colombie ont montré que ces solutions fonctionnent, si certaines conditions sont réunies : droits fonciers sécurisés, implication locale, et financement stable.

Pour garantir ce financement dans la durée, plusieurs options sont explorées. Parmi elles, la *Tropical Forest Forever Facility* (TFFF) est une initiative récente, proposée par le Brésil. Elle vise à mobiliser jusqu'à 125 milliards de dollars, dont les intérêts permettraient des paiements réguliers aux pays qui protègent leurs forêts tropicales. Cette approche, encore en discussion, cherche à reconnaître la valeur du capital naturel existant, en Amazonie comme dans les forêts du bassin du Congo et d'Asie du Sud-Est.

Inclusion sociale et sécurisation des acteurs locaux

Dans les zones de déforestation, les petits producteurs, peuples autochtones et communautés afrodescendantes sont souvent confrontés à une insécurité foncière, à des formes d'exclusion sociale, ou à une faible présence des institutions. Cette précarité limite leur capacité à exercer leurs droits et à participer pleinement à la gestion des ressources (IACHR, 2019). Elle agit également comme une incitation à déforester pour accéder à la propriété foncière.

Dans ce contexte, garantir l'accès aux droits, aux ressources et à l'information ne relève pas seulement de principes de justice : c'est un levier essentiel pour stabiliser les dynamiques territoriales et préserver la forêt. De nombreuses études soulignent que les politiques de préservation ont plus de chances de réussir lorsqu'elles s'appuient sur des groupes reconnus, organisés et représentés dans les instances de gouvernance (SPA, 2021).

Des approches fondées sur la participation des communautés et le renforcement de leurs capacités de gestion ont montré leur efficacité. Elles permettent de construire des règles adaptées au terrain, mieux respectées, et d'éviter les conflits d'usage. Cela suppose de créer des espaces où ces acteurs peuvent faire valoir leur point de vue, y compris dans les processus de planification ou d'allocation des financements.

L'enjeu est ici de rendre les outils techniques, institutionnels ou financiers accessibles aux groupes vulnérables. Cela peut passer par un accompagnement spécifique, des procédures adaptées, ou un appui aux organisations collectives. Ce sont souvent ces médiations qui font la différence sur le terrain.

[3] <https://www.ambiente.gob.ec/programa-socio-bosque/>

[4] <https://www.fundoamazonia.gov.br/pt/projeto/Bolsa-Floresta-00001>

[5] <https://www.minambiente.gov.co/conservarpaga/>

Conclusion

Stabiliser les fronts pionniers en Amazonie est avant tout une question de gouvernance. Les approches agricoles durables, les incitations économiques ou les outils financiers peuvent être utiles, mais ils ne fonctionnent que si les droits fonciers sont clairs et si les populations locales, en particulier les plus vulnérables, sont reconnues, protégées et impliquées dans la gestion de leurs territoires.

Les expériences de terrain montrent que les résultats sont plus durables quand les acteurs publics, privés, communautaires et de la coopération travaillent ensemble sur des territoires cohérents et cogérés, en s'appuyant sur quatre piliers : mieux planifier et maîtriser l'usage des terres et de leurs ressources, soutenir une agriculture plus efficace dans l'usage des ressources naturelles, valoriser les ressources de la forêt sans la détruire, et impliquer ceux qui vivent sur ces territoires dans leur gouvernance.

Il n'existe pas de solution unique. C'est l'articulation de ces leviers, à l'échelle locale, qui permet de sortir des logiques de déforestation.

Bibliographie

Beuchle, R., Bourgoïn, C., Crepin, L., Achard, F., Migliavacca, M. and Vancutsem, C. (2023). *Deforestation and forest degradation in the Amazon – Update for year 2022 and link to soy trade*, Publications Office of the European Union, Luxembourg, DOI:10.2760/211763, JRC134995.

International Union for Conservation of Nature Netherlands (IUCN NL). (2024). *Drivers of deforestation in the Colombian Amazon*. Amsterdam: IUCN Netherlands. https://www.iucn.nl/app/uploads/2024/06/Drivers-of-deforestation-in-the-Colombian-Amazon_IUCN-NL-2024.pdf

Hänggli, A., Levy, S. A., Armenteras, D., Bovolo, C. I., Brandão, J., Rueda, X., & Garrett, R. D. (2023). "A systematic comparison of deforestation drivers and policy effectiveness across the Amazon biome". *Environmental Research Letters*, 18(7), 073001. <https://doi.org/10.1088/1748-9326/acd408>

Pendrill, F., Gardner, T. A., Meyfroidt, P., Persson, U. M., Adams, J., Azevedo, T., Bastos Lima, M. G., Baumann, M., Curtis, P. G., De Sy, V., Garrett, R., Godar, J., Goldman, E. D., Hansen, M. C., Heilmayr, R., Herold, M., Kuemmerle, T., Lathuillière, M. J., Ribeiro, V., Tyukavina, A., Weisse, M. J., & West, C. (2022). *Disentangling the numbers behind agriculture-driven tropical deforestation*. *Science*, 377(6611), eabm9267. <https://doi.org/10.1126/science.abm9267>

Inter-American Commission on Human Rights (IACHR). (2019). *Indigenous and tribal peoples of the Pan-Amazon region: Situation and protection of human rights*. <https://www.oas.org/en/iachr/reports/pdfs/panamazonia2019-en.pdf>

Science Panel for the Amazon (SPA). (2021). *Chapter 30 – The New Bioeconomy. In The Amazon Assessment Report*. <https://www.theamazonwewant.org>

Agence française de développement (AFD)
5, rue Roland Barthes | 75012 Paris | France
Directeur de la publication Rémy Rioux
Directeur de la rédaction Thomas Mélonio
Création graphique MeMo, Julie Gilles, D. Cazeils
Conception et réalisation eDeo-design.com

Dépôt légal 4^e trimestre 2025 | **ISSN** 2271-7404
Crédits et autorisations
Licence Creative Commons CC-BY-NC-ND
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>
Imprimé par le service de reprographie de l'AFD.

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

